

# ASSEMBLÉE NATIONALE

28 juin 2020

---

BIOÉTHIQUE - (N° 2658)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 1493

présenté par  
Mme Dubost, rapporteure

-----

### ARTICLE 3

À l'alinéa 72, substituer au mot :

« mentionnée »

les mots :

« fixée par le décret prévu ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.